



Le 6 octobre 2008

Aux enseignantes et enseignants,  
À toutes les directions et directions adjointes d'écoles et de centres,  
Aux présidentes et présidents du Conseil de participation enseignante,

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous vous remettons une copie électronique du **Plan de gestion relatif au perfectionnement des enseignantes et enseignants**. Il a fait l'objet d'une entente entre la Commission scolaire de Laval et le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval selon les dispositions 2005-2010.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et portons à votre attention les changements apportés pour l'année 2008-2009, entre autres :

- ❖ **section 3 : la mise à jour centralisée - congrès et colloque : modifications des formulaires de demande de participation à un congrès ou colloque et de remboursement;**
- ❖ **section 4 : l'insertion professionnelle - accompagnement : la durée de formation passe à trois journées pour les accompagnateurs.**

Nous avons à cœur la formation continue de tout le personnel enseignant et souhaitons que vous bénéficiiez en grand nombre des possibilités de formation mises à votre disposition. Bonne année scolaire.

Pierre Gingras  
Responsable pour la partie patronale

Chantal Picotin  
Responsable pour la partie syndicale

p.j

